



OBJECTIF DU BILAN DE COMPETENCES

C'est un processus d'accompagnement qui se déroule sur plusieurs mois en entretiens réguliers en face à face avec un consultant, et beaucoup de travail personnel de réflexion et de recherche. Les objectifs sont multiples et dépendent de votre situation personnelle, de votre degré d'autonomie et du niveau de maturité de votre projet. Il vous permettra de :

- Prendre un temps de recul et de réflexion sur vous et sur votre devenir professionnel.
- De vous ouvrir à de nouvelles perspectives, de nouvelles possibilités d'évolution
- Donner du sens à votre carrière et de définir concrètement les prochaines étapes
- De prendre confiance en vous, en vous appuyant sur vos forces et acquis pour réaliser votre projet.
- D'être acteur de votre carrière et de vous mettre en mouvement

A l'issue du bilan de compétences, vous serez capable :

- ✍ D'analyser, valoriser vos compétences personnelles, professionnelles, vos aptitudes et motivations,
- ✍ De définir votre projet professionnel et le cas échéant un projet de formation,
- ✍ D'utiliser vos atouts comme instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière
- ✍ D'analyser la faisabilité du projet au regard des besoins socio-économiques



ORGANISATION

- Il se réalise sur une période de + ou – trois mois à raison d'un rendez-vous par semaine ou tous les quinze jours en fonction de vos disponibilités.
- Un calendrier des séances est prévu avec le bénéficiaire avant le démarrage
- Séance individuelle en face à face avec un consultant dédié
- Le nombre d'heures total du processus ne peut excéder 24 heures, il composé d'heures d'échanges avec le consultant et de temps de travail personnel variable selon les besoins du bénéficiaire.
- Les séances sont réalisées en présentiel dans un espace confidentiel, le distanciel étant possible seulement en cas de force majeure.



PUBLIC

Dispositif ouvert à tout public, seule une première expérience professionnelle est requise (salarié, indépendants, demandeurs d'emplois, agents public, à titre personnel...).

Accessibilité aux personnes handicapées

Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter directement pour étudier ensemble les conditions nécessaires à la réalisation de cette prestation.

INFORMATION

Durée

24 heures

Dates & Horaires & Lieu

Fixation d'un calendrier des séances avec le bénéficiaire avant le démarrage. En présentiel.

Tarif

CPF/Particulier : 1950 € TTC
Entreprise : 2350 € HT
OPCO : Selon tarif négocié
Validité du tarif jusqu'au 31/12/2025

Financement

Salarié du secteur privé

- Plan de Compétences de l'entreprise (PDC)
- Votre Compte personnel de formation (CPF)
- Autofinancement

Salarié du secteur public

- Votre compte personnel de formation (CPF) après accord de l'administration
- Disposition particulière pour la fonction publique hospitalière
- Autofinancement

Indépendant

- Votre fonds d'Assurance Formation (FAF)
- Votre compte personnel de Formation (CPF)
- Autofinancement

Demandeur d'emploi

- Votre compte Personnel de Formation (CPF) avec abondement possible de pôle emploi
- Pôle emploi via une aide à la formation (AIF)
- Autofinancement

Satisfaction Client

% de satisfaction concernant cette formation
Modalité de calculs : Nombre de personnes ayant effectué la formation et ayant répondu plus de 6 à la question « recommanderiez-vous cette formation ? »)

METHODE ET OUTILS

Méthodes

- Un accompagnement personnalisé par un consultant dédié certifié CP FFP
- Alternance d'entretiens individuels et de temps de travail en autonomie
- Adaptation et co-construction de votre parcours pour répondre à vos besoins
- Un guide de réflexion tout au long de votre accompagnement

Outils

- Des tests de personnalités, des questionnaires d'intérêts professionnels, de valeurs...
- Des liens vers des sites utiles à la démarche, de la documentation, la réalisation d'enquêtes terrain,
- Remise de la synthèse du Bilan avec plan d'actions coconstruit
- Format digital ou papier selon le choix du bénéficiaire notamment remise d'un support dans lequel le bénéficiaire peut consigner ses réflexions et l'avancé de ses projets.
- Un bureau ou espace individuel permettant la confidentialité des échanges.
- Connexion Wifi.
- Possibilité de réaliser une Visio conférence via google MEET - ZOOM - en cas d'impossibilité majeure pour se rendre au rendez-vous présentiel. Cette possibilité permet d'éviter le décalage ou l'annulation d'une séance de travail qui pénaliserait le bon déroulé du Bilan de compétences.

☆☆☆ MODALITES D'EVALUATION

- Tout au long du parcours par l'utilisation de questionnaires, tests permettant la production de la réflexion et l'analyse des compétences et situations professionnelles du bénéficiaire
- Questionnaire d'évaluation à chaud en fin de bilan de compétences
- Questionnaire d'évaluation à froid lors de l'entretien à 6 mois
- Avis via les applications CPF, pôle emploi et réseaux sociaux

≡ DEROULEMENT DU DISPOSITIF



L'entretien préalable

Les étapes ci-après sont réalisées après un **entretien préalable gratuit et sans engagement**, une fois le consultant choisi par le bénéficiaire. Cet entretien permet de rencontrer le consultant, de découvrir le processus du bilan de compétences, d'exprimer vos attentes et objectifs, de mobiliser les aides au financement du dispositif et de valider votre choix quant à sa réalisation. Cet entretien d'une durée maximum d'une heure avec le consultant est incontournable et permet de vérifier que le Bilan de compétences est bien le dispositif adapté à votre situation.

IFCC

SASU au capital de 1 000 euros
3, Avenue Charles Touzet 64110 Jurançon

Email : Isabelle.foubert@rh-coachpro.com - Tel : +33 6 23 55 17 73

RCS Pau 904 048 857 - SIRET 904 048 857 00018 - TVA intracommunautaire FR 059 04 04 8857

NDA : 75640525064 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

Les étapes du bilan de compétences

Etape 1 : Phase préliminaire

- Accueil et mise à jour de votre situation depuis l'entretien préalable
- Confirmation de vos attentes vis-à-vis du bilan et co-construction des objectifs du bilan
- Présentation de votre parcours professionnel et personnel
- Présentation des tests par le consultant
- Rappel de la déroulement de la prestation et présentation du bilan par le consultant

Etape 2 : phase d'Investigation

- Bilan réflexif personnel et professionnel
 - Analyse de votre trajectoire professionnelle et personnelle et mise en évidence de vos expériences
 - Exploration et identification vos valeurs
 - Exploration des différentes sphères de vies et de vos priorités dans la vie et le travail
 - Votre personnalité
 - Inventaire et analyse de votre parcours personnel, professionnel et formatif et mise en évidence de vos compétences.
- Auto-évaluation et regard des autres et tests
 - Analyse entre image de Soi et regard des autres
 - Restitution des tests de personnalité et d'intérêts professionnels et échanges autour de résultats
 - Identification des solutions possibles, des métiers envisagés, des points forts et de progrès par rapport au projet et mise en perspective de vos compétences en lien avec votre projet.

Etape 3 : Phase de Conclusion

- Elaboration des projets avec plan d'actions
 - Construction votre projet : alliés, freins, cohérence
 - Mise à l'épreuve vos projets et identifier vos besoins éventuels notamment en formation
 - Validation de votre projet et le son plan d'actions
- Synthèse Finale
 - Finalisation de la synthèse et remise du document au bénéficiaire
 - Prise de rendez-vous pour **l'entretien à 6 mois**

Etape 4 : Entretien à 6 mois

- Evolution de votre projet
- Bilan de sa mise en œuvre
- Ajustement du plan d'action

NOS ENGAGEMENTS

IFcc et ses consultants s'engage à respecter la Déontologie du Bilan de compétences dès le démarrage et tout au long du processus, et à respecter du cadre législatif et réglementaire relatif au bilan de compétences en vigueur (article 6313-10 du Code du travail).

Lien Charte Ethique et Déontologique Bilan de compétences